



Attestation de contrôle périodique PEB d'une chaudière ou d'un chauffe-eau

Date de l'acte: 02/07/2026

Date de mise en service:

Motif de l'acte: délai maximal entre 2 contrôles périodiques PEB atteint

Société/indépendant

nom d'entreprise: AB Home Energy Srl
rue/n°/BP: Avenue de Haveskercke 15
CP/commune: 1190 Forest
Pays: Belgium
tél/GSM: 0483676707
e-mail: ab.home.energy@gmail.com
n° d'entreprise (BCE): BE0797301495



Professionnel agréé

tech.

☒ GI

☐ GII

☒ L

conseiller

☐ type 1

☐ type 2

n° d'agrément: 001626617

prénom/nom: BOEBAERT Arnaud

Propriétaire / titulaire ou déclarant Permis d'Environnement

☒ Particulier ☐ Copropriété ☐ Entreprise

prénom/nom: [REDACTED]
nom d'entreprise/ACP: [REDACTED]
n° d'entreprise (BCE): [REDACTED]
rue/n°/BP: Clos de la forêt 4
CP/commune: 1150 Woluwe Saint Pierre
Pays: Belgium
tél/GSM: [REDACTED]
e-mail: [REDACTED]

Adresse de l'unité PEB où se trouve l'appareil/le système

rue/n°/BP: Clos de la Forêt 4
CP/commune: 1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° étage: N-01
référence de l'unité PEB:
nom bâtiment éventuel: /

Personne de contact

prénom/nom: [REDACTED]
nom d'entreprise/ACP: [REDACTED]
tél/GSM: [REDACTED]
e-mail: [REDACTED]

Système de chauffage

S'il y a plusieurs systèmes, identifiant ("nom") de ce système:

☒ système de type 1 (1 chaudière max 100 kW)

☒ syst. individuel (1 unité PEB)

☐ syst. de type 2 - nombre de chaudières:

☐ syst. collectif (plusieurs unités PEB)

DECLARATION DE CONFORMITE

Les exigences qui sont d'application sont-elles toutes respectées ?

☒ OUI

☐ NON

Si la réponse est non, une dérogation a-t-elle été accordée ?

☐ OUI

☐ NON

Si la réponse est oui, ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ?

☐ OUI

☐ NON

Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ?

☐ OUI

☐ NON

EN CONCLUSION, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SONT-ILS CONFORMES

A LA REGLEMENTATION CHAUFFAGE PEB ?

☒ OUI

☐ NON

Date prochain contrôle: 02/07/2028

Informations complémentaires relatives à la non-conformité:

DEFAUTS ET MESURES A PRENDRE

Défauts qui ont été éliminés pendant cette intervention:

Défauts qui n'ont pas été éliminés pendant cette intervention:

Mesures à prendre pour éliminer ces défauts:

PIECE(S) JOINTE(S)

Signature du propriétaire, titulaire ou déclarant du PE,

Nom: Propriétaire



Attestation de contrôle périodique PEB d'une chaudière ou d'un chauffe-eau

APPAREIL ☒ présence plaque signalétique Identifiant XXXXXXXXXX

☐ chauffe-eau gaz

☒ chaudière : ☒ A CONDENSATION ☐ PAS A CONDENSATION

☐ chauffage des locaux ☐ uniquement eau chaude sanitaire ☒ pour le chauffage et l'ECS

☐ utilisée uniquement en cas de panne du mode normal

Monté en : ☐ Type A ☐ Type B1 avec coupe-tirage ☒ Type B en suppression (B22p, B23p, ...) ☐ C concentriques

Conduit d'évacuation ☒ individuel ☐ collectif ☐ Type B autre: B22, B23, ... ☐ C non concentrique

Autres infos relatives à l'évacuation des gaz:

Marque: Viessmann Numéro de série: 7454859305721105

Modèle: B2HA-26 Année de fabrication: 2013

Autres infos relatives à l'évacuation des gaz:

Puissance nominale utile en G20 à 80/60°C Pn [kW]: 23,7

Puissance nominale absorbée/débit calorifique Qn [kW]: 24,7

Brûleur ☐ présence plaque signalétique

Combustible(s): ☒ Gaz naturel ☐ Propane ☐ Mazout/Gasoil ☐ autre:

☐ si un des combustibles est utilisé en cas de panne, préciser ce combustible :

Pour les appareils gaz: ☐ Atmosphérique ☒ Prémix ☐ Air pulsé ☐ Présence d'une veilleuse

Marque: Numéro de série:

Modèle: Année de fabrication: ☐ inconnue

Débit min.: Débit max.:

Entretien de l'appareil, du conduit d'évacuation et contrôle des parties accessibles	effectué ?	en ordre ?	
Entretien de l'appareil	☒	☒ OUI	☐ NON
Entretien du brûleur et réglage si nécessaire et possible	☒	☒ OUI	☐ NON
Entretien du corps de chauffe et des surfaces d'échange	☒	☒ OUI	☐ NON
Contrôle et entretien conduit individuel d'évacuation et conduit amenée d'air	☒	☒ OUI	☐ NON
Pour les conduits collectifs, rapport d'inspection ou de ramonage présent ?	☐	☐ OUI	☐ NON
Contrôle et entretien des parties accessibles	☒	☒ OUI	☐ NON
Commentaire:			

Exigences de bon fonctionnement des appareils	s'applique ?	respecté ?	
Exigence relative au CO dans l'air ambiant. CO max. mesuré: 0 ppm	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative aux dispositifs de sécurité	☒	☒ OUI	☐ NON
En cas de non-conformité à une de ces 2 exigences, il y a DANGER, appliquer le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil			
Exigence relative à l'état des conduits d'évacuation et d'amenée d'air	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative aux orifices de mesure	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative à la ventilation du local où se trouve l'appareil	☒	☒ OUI	☐ NON
Exigence relative à la dépression dans le conduit d'évacuation des gaz de combustion	☐	☐ OUI	☐ NON
Exigence relative aux émissions des appareils en fonctionnement (voir tableau joint)	☒	☒ OUI	☐ NON
Le placement d'un appareil B1 n'est autorisé que sur une cheminée collective existante	☐	☐ OUI	☐ NON

Au sujet de la conversion gaz. Selon les données rassemblées et le logigramme de vérification de la compatibilité:

☒ Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux (I2E+, I2N, ...)

☐ Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un professionnel après la conversion (I2E(S), I2E(R), ...)

☐ Votre appareil n'est pas compatible et doit être adapté par son fabricant ou remplacé par un appareil qui répond à la réglementation actuelle

☐ Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (mazout/gasoil, propane, ...)

EVALUATION DU DIMENSIONNEMENT DE LA CHAUDIERE POUR LES SYSTEMES DE TYPE 1

Consommation annuelle de combustible:

Calcul du temps annuel de fonctionnement [h] = conso. annuelle * 10 / Pn (retirer 17% si chaudière double service)

Temps annuel de fonctionnement du brûleur [h/an]:

Evaluation : ☐ >1000 h/an ok ☐ 500 à 1000 h/an dimensionnement moyen ☐ <500 h/an dimensionnement important

RECOMMANDATIONS EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET AUTRES RECOMMANDATIONS:

INFORMATIONS POUR LES CERTIFICATEURS PEB ET DANS LE CADRE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour les installations > 1 MW, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NO_x et CO par un labo. agréé ? ☐ OUI ☐ NON

Régulation de la chaudière: ☐ Aquastat (T constante) ☐ Commande par thermostat ☐ Glissante (sonde extérieure ou autre)

Pompe/circulateur: ☐ Régulé ☒ Non régulé

S'il y a plusieurs chaudières, l'irrigation des chaudières est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt ? ☐ OUI ☐ NON

Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage du système ☐

Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées du système en chaufferie [m]:

Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugés du système en chaufferie [nombre]:

Présence d'une boucle d'eau chaude sanitaire ☐ Si oui, la boucle est isolée: ☐ OUI ☐ NON

☐ Pompe à chaleur ☐ Cogénération ☐ Chaudière bois ☐ Générateur à air chaud ☐ Fourniture chaleur externe

Type de production ECS du système: ☐ Monobloc ☐ Réservoir séparé ☐ Echangeur à plaque

Volume ballon ECS (l): ☐ Ballon ECS isolé ☐ Echangeur à plaque isolé



RESULTATS DES ANALYSES DES GAZ DE COMBUSTION (< 1MW)

Identifiant (nom) de l'appareil						
Mesures en fonctionnement dans les gaz de combustion chaudières et chauffe-eau < 1 MW	brûleur modulant		mesures initiales	mesures finales	Comparer avec mesures finales à 100 %	
			100 %	100 %		
	Unités	Application			Exigences chaudières	Exigences chauffe-eau
T de départ de l'eau de chauffage	°C	liq. & gaz		46		
dépression conduit d'évacuation des gaz de combustion	Pa	tout sauf B1, B22p et B23p			valeurs fabricant ou ≥ 3 Pa	valeurs fabricant ou ≥ 3 Pa
Indice de noircissement	Bacharach	liquide			≤ 1	
Suies ou agglomérats présents ?	oui/non	liquide			non	
Gicleur : marque/type	/	liquide				
Gicleur : débit	USG/h	liquide				
Gicleur : angle	°	liquide				
Pression pompe	bar	liquide				
Pression gaz à l'arrêt	mbar	gaz				
Pression gaz en fonctionnement	mbar	gaz				
Pression gaz brûleur	mbar	gaz				
Concentration en O ₂	% _{vol}	liq. & gaz		5,3		
Concentration en CO ₂	% _{vol}	liq. & gaz		8,9		
Concentration en CO à 0 % d'O ₂	mg CO/kWh	liq. & gaz		64,61	≤ 150 mg/kWh	≤ 650 mg/kWh
T _g gaz de combustion	°C	liq. & gaz		52,4		
T _a air comburant	°C	liq. & gaz		23,6		
T nette T _g - T _a	°C	liq. & gaz		28,8		
η sur Hi Rendement combustion sur P.C.I.	%	liq. & gaz		98,5	≥ 90 % sauf B1 ≥ 88 %	≥ 85 % ou ≥ 55 % (1)
(1) ≥ 55 % pour les chauffe-eau fabriqués avant le 01/01/2018 et âgés de maximum 20 ans						